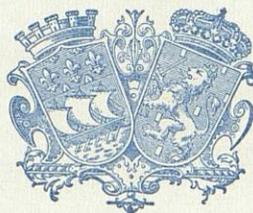


EXERCICE  
1955



BANQUE  
DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SIÈGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN, PARIS

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
DU 26 AVRIL 1956

RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

---

# BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

## Conseil d'Administration :

MM. EMMANUEL MONICK,	<i>Président.</i>
EMILE OUDOT,	<i>Président Honoraire.</i>
JULES AUBRUN,	<i>Vice-Président.</i>
HENRI DEROY,	—
FRANÇOIS ALBERT-BUISSON,	<i>Administrateur.</i>
MAURICE BÉRARD,	—
FRANÇOIS CHARLES-ROUX,	—
EMILE GIRARDEAU,	—
EMILE MINOST,	—
JEAN REYRE,	—
RAOUL DE VITRY,	—

## Censeurs :

MM. HENRY DE BLETTERIE, HENRY BURNIER et JOSEPH MOISE

## Commissaire du Gouvernement :

M. RENÉ DE LESTRADE

## Commissaires aux Comptes :

MM. C. MULQUIN, H. LÉON et P. SIMON  
Commissaires agréés près la Cour d'Appel de Paris

Administrateur-Directeur Général : M. JEAN REYRE.

Directeurs . . . . . MM. L. BRICARD, R. MARTIN, H. DE GUICHEN,  
B. DE MARGERIE, F. ANTHOINE.

Secrétaire Général . . . . M. JEAN LEQUIME.

Directeurs-Adjoints . . . . MM. C. FLORY, H. CAMERLYNCK, J. ALLIER,  
P. VINSON, J. BÉDIER, J. CABET, A. LITTAYE,  
J. DUBOURDIEU, P. DECKER, G. RAMBAUD.

Sous-Directeurs . . . . . MM. H. RAQUIN, R. FOURNIER, M. DESTOMBES,  
R. LABAT, P. PÉAN, M. REINISCHE,  
A. DEPIERRE, R. SCHULZ.

## Fondés de Pouvoirs :

MM. H. SABBAG, J. LUYT, M. JUMEL, A. GALLAIS-HAMONNO, P. DUCHEZ,  
C. KEUSCH, M. MOREL-FATIO, R. RUSSO, J. DROUART, H. LAPRUGNE,  
J. TRAUB, D. BEDIN, C. BOUZANQUET, Y. PELLET, Y. COUDRY,  
E. HAUSER, F. JARDON, J. JONNART, J.-M. PELLETIER, A. SPINGA.

# BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.124.000.000 DE FRANCS

Registre du Commerce : Seine N° 54-B-5515 — L. B. F. N° 24

SIÈGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN, PARIS

SUCCURSALE DE MARSEILLE  
37, Cours Pierre-Puget

SUCCURSALE D'ALGER  
18-24, Avenue Claude-Debussy

SUCCURSALE DE CASABLANCA  
79, Avenue du Général d'Amade

SUCCURSALE D'AMSTERDAM  
539, Herengracht

SUCCURSALE DE BRUXELLES  
31, Rue des Colonies

SUCCURSALE DE GENEVE  
6, Rue de Hollande

BUREAU D'ANVERS  
23, Rue Arenberg

AGENCE DE LÉOPOLDVILLE  
Forescom-Building  
Avenue de la Douane

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 26 Avril 1956

Rapport du Conseil d'Administration,  
Rapports des Commissaires,  
Comptes de l'Exercice 1955,  
Résolutions de l'Assemblée.

BANQUE  
DE  
PARIS ET DES PAYS-BAS

---

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
A  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES  
du 26 Avril 1956

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des opérations de votre Société pendant l'exercice écoulé et de soumettre à votre approbation le Bilan arrêté au 31 Décembre dernier.

Sur le plan mondial, une expansion industrielle si rapide qu'elle a parfois atteint la limite de la capacité de production et de plein emploi de la main-d'œuvre, une surproduction agricole persistante ont été, du point de vue économique, les deux caractéristiques de l'année écoulée. Celle-ci fut, dans son ensemble, une période de grande prospérité, la production, la consommation et les échanges ayant atteint des niveaux encore inégalés.

C'est dans les domaines de l'énergie, des biens d'équipement et des biens de consommation durables que l'expansion s'est manifestée avec le plus de vigueur.

L'extraction mondiale de pétrole brut est passée de 686 à 763 millions de tonnes, ce qui représente une augmentation de plus de 11 %. Les fabriques d'automobiles ont construit au total en 1955 quelque 14.000.000 de véhicules contre 10.400.000 en 1954.

Secteur industriel de base, la sidérurgie a connu une activité intense : la production mondiale d'acier s'est élevée à 267 millions de tonnes, en progression de près de 20 % sur 1954 et de 14 % sur le précédent record établi en 1953. Bien qu'utilisant sa pleine capacité, la sidérurgie a été contrainte d'allonger progressivement ses délais de livraison. Aussi, partout des projets de développement des installations sidérurgiques sont-ils en cours.

Sur le marché des métaux non ferreux ainsi que sur celui du caoutchouc, la demande a également été vive et les cours ont sensiblement progressé. Tel a été le cas tout particulièrement sur le marché du cuivre où la production, ralentie dans certains pays par des grèves, n'a réussi qu'à grand peine à équilibrer une consommation en plein développement, ce qui a poussé les prix à des hauteurs sans précédent.

L'importance des échanges internationaux, en progrès d'environ 5 % sur l'année précédente, a entraîné une hausse des frets maritimes, aussi bien en ce qui concerne les cargaisons sèches que les produits pétroliers.

Dans le secteur des biens de consommation courante, la tendance n'a pas toujours été favorable. Elle a même été franchement lourde pour certaines denrées alimentaires et pour les textiles naturels.

Contrastant avec la fermeté des matières premières industrielles, les prix des produits agricoles sur le marché international ont enregistré des baisses parfois sensibles, notamment sur le maïs, le café, le cacao. Et si les cours du blé et du coton ont été plus stables, ce n'est que grâce à la politique de soutien du gouvernement des Etats-Unis, dont les stocks, déjà considérables, ont encore augmenté. Cette faiblesse des marchés agricoles a exercé une influence défavorable sur l'économie de certains pays de l'Amérique du Sud et amené quelques uns d'entre eux à réformer leur régime de change pour rétablir la parité entre les prix extérieurs et les prix nationaux.

L'évolution divergente des revenus agricoles et des revenus industriels apparaît comme un des principaux sujets de préoccupation. Pour défendre les revenus agricoles, les pays à production agricole excédentaire subventionnent les produits essentiels, mais, même à perte, ils n'arrivent à écouler à l'extérieur qu'une partie des excédents qui s'accumulent ainsi chaque année. De leur côté, les pays déficitaires sont amenés à fixer de hauts prix intérieurs pour stimuler la production nationale et protéger leur balance des paiements ; ils limitent la concurrence étrangère par des droits de douane et des restrictions d'importation. Prix artificiellement élevés et production de plus en plus forte, d'un côté ; prix artificiellement élevés et consommation insuffisante, de l'autre. Des mesures, dont chacune considérée isolément pourrait paraître légitime, conduisent, dans leur ensemble, à une situation malsaine et susceptible d'avoir des conséquences sérieuses si une menace de dépression mondiale venait à se faire jour.

L'essor industriel de l'année 1955 est dû en tout premier lieu à la reprise de l'économie américaine. Déjà sensible dans les derniers mois de 1954, cette reprise s'est accélérée dès le début de 1955 et a pris une ampleur qui a dépassé toutes les prévisions.

Alors que les plus optimistes espéraient que 1955 pourrait égaler le record de 1953, en fait, le produit national brut des États-Unis, qui avait été de 364,5 milliards de dollars en 1953 et de 360,5 milliards de dollars en 1954, a dépassé 387 milliards de dollars en 1955, en progrès de 7 ½ % sur 1954 et de 6 % sur 1953.

L'industrie automobile et la construction immobilière, stimulées par l'augmentation des dépenses des particuliers, ont joué le principal rôle dans la reprise économique.

Les revenus des particuliers ont largement bénéficié de la haute conjoncture de 1955. Tout particulièrement les salaires, qui en forment la plus grande partie, ont profité de l'augmentation de l'emploi - de Décembre 1954 à Décembre 1955 l'effectif de la main-d'œuvre civile employée est passé de 60.688.000 à 64.165.000 - d'un léger allongement de la durée moyenne hebdomadaire de travail et de la hausse des salaires horaires.

Mais les dépenses ont augmenté proportionnellement plus encore que les revenus par suite de l'accroissement des crédits à la consommation. De même, les crédits à la construction, consentis dans des termes et à des conditions très favorables, se sont développés de façon sensible.

Devant une évolution qui pouvait devenir dangereuse, les autorités prirent la décision de restreindre les facilités de crédit et de resserrer le marché monétaire qu'elles avaient élargi l'année précédente pour lutter contre la menace de recession. D'Avril à Novembre, le taux d'escompte a été porté, par paliers successifs, de 1 ½ % à 2 ½ %.

Par suite de cette politique restrictive, par suite aussi d'un certain engorgement du marché de l'automobile (la production a atteint en 1955 le chiffre sans précédent de 7.920.000 voitures

particulières), la conjoncture, tout en se maintenant à un très haut niveau, est devenue plus hésitante en certains points à partir de l'automne.

En Europe, le progrès économique, que n'avait pas entravé la tendance internationale médiocre de l'année 1954, s'est encore largement développé dans la haute conjoncture de 1955. Le chômage a pratiquement disparu de pays comme l'Allemagne et les Pays-Bas où il semblait poser, il y a peu d'années encore, un problème quasi insoluble. D'une façon générale, à des degrés divers et selon des modalités propres à chaque pays, se précise la menace d'inflation liée à une expansion trop rapide.

C'est le Royaume-Uni qui a atteint le premier, et dès les derniers mois de 1954, la limite du plein emploi à partir de laquelle l'accroissement de la demande, ne pouvant plus être satisfait par une augmentation équivalente de la production, provoque la hausse des prix et la dégradation des comptes extérieurs. De fin 1954 à fin 1955, les salaires ont progressé en Angleterre de 7 %, les prix de gros de 5 % et les prix de détail de 6 %. La balance des paiements courants du Royaume-Uni, qui avait laissé en 1954 un excédent de 186 millions de livres sterling, s'est traduite, en 1955, par un déficit de 103 millions de livres sterling. Les réserves en or et en dollars de la zone sterling, qui étaient de 2.762 millions de dollars en Décembre 1954, se retrouvent à 2.120 millions de dollars à la fin de 1955.

Cette situation a amené le gouvernement britannique à prendre des mesures énergiques pour lutter contre l'inflation, tout en exprimant clairement sa décision de défendre la livre sterling. Le taux d'escompte, porté de 3 à 3 ½ % en Janvier, puis à 4 ½ % en Février 1955, vient encore d'être augmenté d'un point en

Février dernier et atteint ainsi le niveau exceptionnellement élevé de 5 ½ %. Outre le renchérissement du loyer de l'argent, des dispositions ont été prises pour réduire les crédits à la consommation et comprimer les principaux secteurs de dépenses, y compris les investissements.

Sans avoir à faire face à une menace d'inflation aussi immédiate que l'Angleterre, de nombreux pays se sont efforcés de parer aux dangers d'une expansion trop rapide. En Allemagne, en Belgique, en Hollande, dans les pays scandinaves, on a procédé à des hausses parfois importantes du taux d'escompte.

Dans ces conditions, il n'a pas été possible de rétablir la convertibilité des monnaies européennes. Le Conseil de l'O.E.C.E. a donc décidé de renouveler pour un an encore l'Union Européenne de Paiements, en portant toutefois à 75 % la part des règlements mensuels à effectuer en or. Cependant, la plupart des pays de l'Europe occidentale ont continué à assouplir leur régime de changes, de sorte que les plus avancés d'entre eux, comme l'Allemagne et la Belgique, ont presque réalisé une convertibilité de fait.

En ce début d'année 1956, la situation économique reste satisfaisante en Amérique du Nord comme en Europe. Mais les autorités responsables des différents pays doivent trouver le juste chemin entre deux dangers opposés : danger d'inflation, quand la consommation tend à prendre une importance relative exagérée, danger de récession, si l'on impose alors des mesures restrictives trop rigoureuses.

Comme chaque année, nous allons maintenant vous donner quelques précisions sur la situation économique des pays où votre société possède ses principaux établissements.

**BELGIQUE.** — Étroitement solidaire du marché international, l'économie belge a montré une grande activité en 1955. Stimulée par le haut niveau de la demande étrangère, la production a également été favorisée par l'accroissement de la consommation intérieure et des investissements. Par rapport à 1954, l'ensemble de la production a augmenté de plus de 5 %. Un certain ralentissement de l'expansion s'est toutefois manifesté en fin d'année.

Avec un peu moins de 30 millions de tonnes, l'extraction de houille n'a dépassé que de peu le niveau de 1954. Bien que l'avenir de l'industrie houillère continue à poser des problèmes sérieux, le développement de la consommation intérieure et des exportations a permis d'écouler à peu près complètement les stocks, qui n'atteignaient plus que 380.000 tonnes à fin 1955 contre 2.815.000 tonnes un an plus tôt.

Parmi les autres sources d'énergie, c'est le pétrole qui, grâce à l'accroissement de la capacité de traitement, a marqué les progrès les plus sensibles. De son côté, la production d'énergie électrique poursuit régulièrement son avance. Un comité de gestion a été créé par les sociétés productrices en vue d'assurer, à l'avenir, une meilleure coordination des activités de cette industrie, tout en lui conservant son caractère privé.

L'expansion de la sidérurgie, déjà très nette en 1954, s'est encore accélérée au cours de l'année 1955 : en fin d'année, la capacité de cette industrie se trouvait entièrement utilisée. La production de près de 5.900.000 tonnes d'acier pour l'année entière représente un accroissement de 18 % sur 1954.

Les industries métallurgiques et de transformation ont bénéficié également pendant toute l'année d'une activité soutenue,

due, en particulier, aux commandes étrangères dans les secteurs des produits semi-manufacturés, des constructions navales et de la construction électrique.

Dans le compartiment des textiles, l'industrie lainière a légèrement amélioré sa production, mais elle s'est trouvée défavorisée par l'évolution des prix. Pour le coton, au contraire, si les prix se sont moins nettement orientés à la baisse, la production est revenue au-dessous des niveaux de 1954.

Enfin, le bâtiment a poursuivi son expansion et réalisé, notamment, d'importants travaux de caractère industriel et commercial. Les industries annexes en ont bénéficié, particulièrement les briqueteries et tuileries, ainsi que l'industrie du ciment qui a dépassé ses hauts niveaux de 1953.

L'évolution du marché du travail a reflété l'ampleur du développement économique. Le chômage a continué à reculer. Une certaine insuffisance de travailleurs qualifiés s'est même fait sentir dans divers secteurs. Des hausses de salaires assez générales, mais dans l'ensemble modérées, ont été accordées.

Mais une décision, dont il faudra observer avec soin les incidences économiques, a été prise à l'automne. Un accord signé le 28 Octobre par les organisations patronales et ouvrières a prévu la réduction de la semaine de travail de 48 à 45 heures sans diminution de salaires, l'horaire étant établi si possible sur cinq jours. La mise en application de cet accord a commencé, suivant des modalités qui varient selon les industries.

Le commerce extérieur de l'Union économique Belgo-Luxembourgeoise a atteint en 1955 un niveau record. Les exportations ont augmenté d'environ 20,5 %, passant de 115,2 à 138,9 milliards de francs belges, tandis que les importations

progressaient plus modérément, de 127,5 à 141,8 milliards de francs belges, soit d'un peu plus de 11 %. Cette évolution a ramené le déficit commercial de 12.319 à 3.231 millions de francs belges.

Avec une balance commerciale pratiquement équilibrée, les paiements courants ont laissé un important solde créditeur. En ce qui concerne les transactions en capital, la Belgique a placé de nouveaux emprunts à l'étranger, notamment aux Etats-Unis et en Hollande. En sens contraire, on relève des exportations de capitaux privés rendues possibles par l'assouplissement du régime des changes. Au total, de fin 1954 à fin 1955, les réserves en or et en devises sont passées en chiffres ronds de 50,5 à 56 milliards de francs belges.

Depuis longtemps favorable au rétablissement de la convertibilité monétaire, la Belgique a encore assoupli son contrôle des changes. En outre, elle a décidé de rendre au commerce de l'or une complète liberté, aussi bien sur le marché intérieur qu'à l'importation et à l'exportation. Cette mesure a pris effet du 1<sup>er</sup> Janvier 1956.

Sur le marché monétaire, l'augmentation des crédits bancaires et l'accumulation des surplus de la balance des paiements se sont traduites par un léger accroissement (4,75 %) de la circulation. Cette expansion n'en a pas moins suscité une légère pression sur le niveau des prix, déjà influencé par la hausse de certaines matières premières et des salaires. Pour prévenir une menace inflationniste, le gouvernement belge a pris quelques mesures restrictives, dont le relèvement de  $\frac{1}{4}$  % du taux d'escompte porté à 3 % en Août 1955.

Les placements financiers n'ont pas revêtu la même ampleur qu'en 1954. Les émissions de l'Etat et du secteur public n'ont été que de 14,8 milliards de francs belges contre 38,2, le recul

s'expliquant, en partie, par la diminution des opérations de conversion. Quant aux sociétés industrielles et commerciales, elles ont pu cette année se procurer des ressources plus importantes par des augmentations de capital, mais elles ont réduit leur appel au marché en ce qui concerne les emprunts obligataires. Pour les onze premiers mois de l'année, les émissions nettes ont atteint au total 4,3 milliards de francs belges, montant sensiblement égal à celui de la période correspondante de 1954.

La bourse a connu une grande activité et la moyenne mensuelle des capitaux traités sur le marché des actions de Bruxelles s'est établie à 3,1 milliards de francs belges contre 2,3 milliards en 1954. L'indice des cours aux bourses de Bruxelles et d'Anvers a progressé dans l'année de 25 %.

PAYS-BAS. — Aux Pays-Bas, l'année 1955 a été marquée par un développement général de l'activité économique et par une vive reprise du marché financier qui, renouant avec une tradition ancienne, s'est ouvert aux emprunteurs étrangers.

L'expansion de la production, qui avait été exceptionnellement rapide en 1953 et 1954, s'est poursuivie en 1955 à une allure légèrement ralentie.

Le secteur agricole a enregistré une progression de l'ordre de 2 à 3 %.

De son côté, la production industrielle a augmenté de 6 %, alors qu'en 1954 et en 1953 les taux s'étaient élevés respectivement à 10 et à 9 %. Cependant, des progrès importants ont continué à être enregistrés dans différentes branches comme la sidérurgie et la métallurgie (13 %), l'industrie chimique (7 %), l'industrie alimentaire et les chantiers de construction navale.

Trois années d'expansion ont pratiquement mis fin au chômage. A la fin de 1955, il y avait moins de 50.000 chômeurs complets, en grande majorité non récupérables, alors que la demande de main-d'œuvre non satisfaite excédait largement ce chiffre.

Les augmentations de salaires et les allègements fiscaux accordés en 1954 ont produit leur plein effet en 1955, si bien que le développement de la consommation intérieure a été plus rapide que celui de la production.

Les Pays-Bas ont largement participé au développement des échanges internationaux. Les importations ont représenté une valeur de 12.190 millions de florins, supérieure de 1.330 millions, soit de 12,2 %, à celle de 1954. De leur côté, les exportations, d'un montant de 10.163 millions, ont enregistré un progrès de 991 millions ou de 10,8 %, légèrement inférieur à celui des importations. Par suite, le déficit commercial est passé de 1.688 millions de florins en 1954 à 2.027 millions de florins en 1955.

Avec les États-Unis, les exportations n'ont couvert qu'environ 35 % des importations. En revanche, les opérations avec l'U. E. P. se sont soldées par un excédent de 65 millions d'unités de compte.

Parmi les recettes invisibles, les revenus de la flotte commerciale ont bénéficié de la hausse du fret maritime.

Les opérations financières ont comporté des mouvements dans les deux sens. D'une part, vente de titres à l'étranger, aux États-Unis en particulier, d'autre part, émissions étrangères aux Pays-Bas, remboursements anticipés sur la dette extérieure, enfin, achats néerlandais de titres étrangers. Dans l'ensemble, l'augmentation des réserves de change ressort à 48 millions de florins, portant le total à fin 1955 à 4.685 millions de florins, dont l'or représentait 70 %.

A l'intérieur, l'expansion économique s'est poursuivie dans un climat de stabilité des prix. Cependant l'accroissement de la masse monétaire (de l'ordre de 10 % dans l'année) et l'augmentation des avances bancaires, sans menacer l'équilibre économique général, ont néanmoins incité le gouvernement néerlandais à prendre, en Septembre, diverses mesures de restriction : accélération des recouvrements fiscaux, réduction des taux d'amortissement pour les sociétés. Au début de 1956, le taux d'escompte de la Nederlandsche Bank a été relevé de 2 ½ à 3 %.

Le marché des capitaux a fait preuve d'une grande activité. Alors que les émissions d'actions avaient atteint 31 millions de florins en 1953 et 52 millions de florins en 1954, en 1955, elles se sont élevées à 440 millions de florins.

De leur côté, les émissions d'obligations sont passées de 695 millions de florins en 1954 à 1.293 millions de florins en 1955. Le marché a été dominé par l'émission de deux emprunts d'État, tous les deux aux taux de 3 ¼ %. Le premier, lancé en Janvier, a recueilli 600 millions de florins, mais le second - en Septembre - n'a produit que 250 millions de florins.

Le marché financier qui s'était déjà ouvert en 1954 aux pays du Bénélux, a accueilli en 1955 d'autres emprunteurs étrangers. A côté de la Belgique, on relève, notamment, des emprunts de la Norvège, de l'Union Sud-Africaine, de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement. Les émissions étrangères se sont élevées à 276 millions de florins contre 117 en 1954.

Toutefois, redoutant une hausse des taux d'intérêts, le gouvernement néerlandais a suspendu, à partir de Septembre, l'émission de tout emprunt étranger.

Sur le marché boursier, l'année 1955 a également été active, le chiffre d'affaires ayant été légèrement supérieur à celui déjà élevé de 1954. Le niveau des cours a monté d'environ 20 %.

SUISSE. — Haute conjoncture économique et, sur le plan financier, resserrement volontaire du marché monétaire, ont été en Suisse les deux caractéristiques de l'année 1955.

Ce pays a largement pris sa part dans le développement de l'économie mondiale. De nombreuses industries ont atteint au cours du deuxième semestre la limite de leur capacité de production. La main-d'œuvre disponible a été entièrement utilisée et il a été fait appel à un nombre croissant de travailleurs étrangers. Les investissements et l'intensité de la demande étrangère ont été les deux principaux facteurs d'expansion. Une concurrence très vive, aussi bien à l'intérieur que sur le marché international, a contribué à la stabilité des prix, en dépit du renchérissement de certaines matières premières.

Presque tous les secteurs de l'économie ont connu une forte activité. L'industrie des machines a travaillé à plein rendement et demeure au premier rang des industries exportatrices, avec 1.236 millions de francs suisses de ventes à l'étranger. Hésitante en début d'année, l'industrie horlogère a franchement repris, par la suite, si bien qu'elle a finalement dépassé, avec 1.077 millions d'exportations, son niveau de 1954.

L'industrie chimique et pharmaceutique a poursuivi sa marche ascendante sauf, toutefois, dans le secteur des colorants. Les industries textiles se signalent par un degré d'emploi assez inégal selon les branches ; seule, la production des textiles artificiels a marqué un progrès sensible.

L'activité a été très élevée dans le bâtiment où l'on a dû faire appel à de nombreux travailleurs étrangers. Si les nouveaux logements n'ont dépassé que de peu le nombre de l'année précédente, la construction d'immeubles industriels et d'usines hydro-électriques a été très importante.

L'hôtellerie a bénéficié d'une fréquentation plus forte, due en partie à l'afflux de touristes étrangers.

Avec une valeur globale d'échanges dépassant 12 milliards de francs suisses, le commerce extérieur a établi un nouveau record. Les importations, d'un montant de 6,4 milliards de francs suisses, ont augmenté de plus de 800 millions de francs suisses, ce qui s'explique principalement par la hausse des matières premières et par l'ampleur des investissements. De leur côté, les exportations ont progressé de 350 millions de francs suisses et atteint 5,6 milliards. En conséquence, le déficit de la balance commerciale a été porté de 320 millions de francs suisses en 1954 à 779 millions de francs suisses en 1955.

Cependant, la balance des paiements a encore présenté un solde positif, estimé à 700 millions de francs suisses en 1955 contre 1.063 millions de francs suisses en 1954.

Les réserves en or et en devises de la Banque Nationale, après une diminution dans les premiers mois, ont enregistré finalement pour l'année entière une plus-value de 337 millions de francs suisses, qui les a portées à 7.310 millions.

La prospérité économique s'est manifestée dans l'évolution des finances fédérales. En 1955, comme en 1954, les recettes fiscales ont largement dépassé les prévisions budgétaires, de sorte que les comptes de la Confédération ont laissé des bonis substantiels.

Caractérisé par une exceptionnelle liquidité depuis de longues années, le marché monétaire suisse a été marqué en 1955 par un

certain resserrement. Celui-ci, dû en partie à l'accroissement des demandes de crédit, dérive avant tout d'une politique délibérée de l'Institut d'émission. Vente de pièces d'or au public au début de l'année, en Juin, conclusion d'un accord avec les Banques, par lequel celles-ci se sont volontairement engagées à maintenir un montant minimum de disponibilités auprès de la Banque Centrale, et remise en vigueur d'un Gentlemen's Agreement de 1937 limitant la possibilité pour les banques de recevoir des fonds étrangers en dépôts à vue ou à court terme, tels ont été les principaux moyens de cette politique. Obligé de se procurer des liquidités supplémentaires, le marché a été amené notamment à vendre des dollars qui sont venus grossir les réserves monétaires de la Banque Nationale. De son côté, le loyer de l'argent s'est élevé, bien que les taux officiels d'escompte et d'avance sur nantissement soient restés fixés respectivement à 1 ½ et 2 ½ %.

Le marché des capitaux a été particulièrement animé, surtout au cours du premier semestre. Le total des émissions atteint 1.677 millions de francs suisses contre 1.119 millions l'année précédente. Dans le premier de ces montants, les emprunts intérieurs interviennent pour 1.052 millions, dont 626 millions d'emprunts fédéraux, et les emprunts étrangers pour 427 millions. Le solde est représenté par les émissions d'actions, 197 millions, qui ont plus que doublé par rapport à 1954. Compte tenu des conversions, le marché a fourni 1.116 millions de francs suisses d'argent frais, soit 396 millions de plus qu'en 1954.

Cependant, sous l'action conjuguée de l'accroissement de la demande en prêts à long terme et de la politique financière restrictive, une légère tension s'est également manifestée sur le marché des capitaux. Alors qu'au printemps des obligations suisses de premier ordre se plaçaient au pair avec un taux d'intérêt de 2 ¾ %, par la suite des emprunts rapportant 3 et

3 ¼ % et émis au dessous du pair n'ont pas obtenu de succès auprès du public. Cependant les emprunts étrangers, d'un taux d'intérêt supérieur — en général 4 ½ % — ont tous été entièrement souscrits.

Les bourses suisses ont connu une grande activité pendant presque toute l'année; les chiffres d'affaires très élevés de 1954 ont encore été dépassés, mais la tendance sur les valeurs suisses a été irrégulière.

Sur le marché des devises, le dollar américain est resté toute l'année au point d'entrée de l'or, ou peu au-dessus, tandis que le dollar canadien a enregistré des fluctuations qui lui ont fait perdre sa prime sur le dollar U.S. La livre sterling, surtout la livre dite "transferable account", a fait l'objet de transactions animées.

FRANCE. — Pour l'économie française, 1955 a été une année de vigoureuse expansion. Conséquence de la bonne récolte de 1954, les disponibilités en produits alimentaires ont augmenté d'environ 6 %. L'indice de la production industrielle s'est sensiblement maintenu toute l'année à un niveau supérieur de 10 % à celui de la période correspondante de 1954. Même dans les trois derniers mois, qui se comparent au quatrième trimestre, déjà très actif, de 1954, le rapport est encore supérieur à 9 %.

Le développement de la production provient, pour une faible part, d'une augmentation de l'emploi. L'effectif de la main-d'œuvre s'est accru d'environ 2 % et la durée moyenne de la semaine de travail a très légèrement augmenté. Mais c'est essentiellement à une nette amélioration de la productivité qu'il faut attribuer l'expansion.

La sidérurgie et la construction automobile ont été les deux industries les plus favorisées. Mais la plupart des autres branches

industrielles ont également enregistré des progrès plus ou moins accusés. Seules exceptions parmi les grands secteurs d'activité, l'industrie des textiles naturels et l'industrie des cuirs et peaux ont marqué un certain fléchissement.

Grâce à cette forte production, la hausse des salaires ne s'est pas répercutée trop sensiblement sur les prix, de sorte qu'elle a amené une élévation générale du niveau de vie. Cependant, malgré l'augmentation de la consommation intérieure, il est resté un volume accru de produits disponibles pour l'exportation.

Pour la première fois depuis la fin de la guerre — il faudrait même remonter aux années 20 pour trouver un résultat comparable — la balance commerciale de la France avec les pays étrangers a été pratiquement équilibrée. Alimentées notamment par les recettes exceptionnelles dont nous avons continué à bénéficier — aide américaine, commandes off shore, dépenses des troupes américaines — les réserves en or et en devises de la Banque de France et du Fonds de stabilisation des changes se sont accrues de 300 milliards de francs. Elles atteignaient sensiblement 2 milliards de dollars à la fin de l'année 1955.

Toutefois, bien que l'expansion en France ne se soit pas ralentie, des symptômes moins favorables se sont manifestés dans les derniers mois de l'année. Les mois d'Août et de Septembre ont été troublés par des revendications sociales; des hausses de salaires et des accroissements de charges sociales ont pesé sur les prix de revient; de nombreux prix ont maintenant tendance à monter. Si ce phénomène n'est pas absolument spécial à la France, ses conséquences risquent d'y être plus graves que dans d'autres pays en raison de la disparité qui subsiste entre nos prix et les prix étrangers. Dans les comptes mensuels de l'U.E.P., régulièrement créditeurs pendant un an, des déficits

importants ont reparu en Octobre et Décembre 1955. Enfin, le marché de l'or a enregistré depuis l'automne une certaine hausse des cours.

Dans son ensemble, la récolte n'a pas été aussi bonne en 1955 que l'année précédente. La sécheresse persistante de l'automne a affecté les produits de l'élevage. Pour les céréales, la moisson a donné des résultats légèrement inférieurs à ceux de 1954, mais dépassant encore largement la moyenne d'avant-guerre. La régression a été plus sensible en ce qui concerne les pommes de terre et les betteraves.

Plus favorisée que l'agriculture, l'industrie n'a pas été arrêtée dans son expansion.

Des progrès substantiels ont été accomplis dans le domaine de l'énergie, tout spécialement en ce qui concerne l'énergie électrique. La production totale d'électricité s'est élevée de 48,5 milliards de kwh en 1954 à 49,5 milliards de kwh en 1955, soit de plus de 9 %. Ce sont les centrales thermiques qui, en raison d'une certaine déficience des ressources hydrauliques, ont contribué pour la plus grande part à cette augmentation.

De leur côté, les charbonnages ont accru leur production d'un million de tonnes d'une année à l'autre avec une extraction de 57,3 millions de tonnes de houille ou de lignite contre 56,3 millions de tonnes. Mais plus que le chiffre brut de production, il importe de souligner l'amélioration constante de la productivité. Pour l'ensemble de la France, l'extraction moyenne par poste de fond s'établit à 1.592 kg. par jour en 1955, alors qu'elle n'était que de 1.515 kg. en 1954. Même dans le bassin du Nord et du Pas-de-Calais, dont les conditions d'exploitation sont relativement difficiles, le rendement s'améliore sensiblement avec

1.401 kg. par poste de fond et par jour en 1955, en regard de 1.349 kg. en 1954 et 1.136 kg. en 1953.

Un renversement complet de tendance a marqué le marché charbonnier qui avait souffert d'engorgement en 1954 et dans les premiers mois de 1955. Grâce à la fois à une demande plus vive sur le marché intérieur, mais aussi et surtout à des ventes actives à l'étranger et particulièrement en Grande-Bretagne, les stocks marchands aux mines sont revenus de 2.912.000 tonnes à fin 1954 à 903.000 tonnes fin 1955.

En ce qui concerne le pétrole, les importations de brut se sont élevées à 24,2 millions de tonnes contre 23,6 en 1954. De son côté, la production nationale a nettement augmenté, passant de 510.000 tonnes en 1954 à 870.000 tonnes en 1955, principalement grâce à l'exploitation du gisement de Parentis. Les recherches de pétrole ont été poursuivies avec activité, aussi bien en France qu'en Afrique, et des indices très encourageants ont été recueillis.

La reprise de la sidérurgie, qui s'était affirmée dans les derniers mois de 1954, s'est encore développée avec une grande vigueur en 1955. On peut dire que depuis le mois de Mars cette industrie utilise sa capacité de production autant que le lui permettent ses approvisionnements en combustibles. Pourtant la demande est si vive, tant sur le marché intérieur qu'à l'étranger, que les délais de livraison se sont allongés pour maints utilisateurs d'acier. Il a été produit au total 12,6 millions de tonnes d'acier, soit 2 millions de tonnes de plus qu'en 1954. Une nouvelle augmentation de la production ne pourra être réalisée qu'au prix de grands efforts, puisqu'elle exigera non seulement une extension des installations sidérurgiques, mais encore une amélioration de l'approvisionnement en coke.

Le secteur des métaux non ferreux a été également très actif. Pour l'aluminium, la production en première fusion est passée de 120.000 à 130.000 tonnes.

L'industrie automobile a fait un nouveau bond en livrant 723.000 véhicules, soit 123.000 de plus que l'année précédente. Toutefois, la progression porte essentiellement sur les voitures particulières, 553.000 contre 437.000, la production de véhicules utilitaires n'ayant que peu augmenté, 172.000 contre 163.000. Contrairement à ce qui s'est passé dans plusieurs pays étrangers, l'industrie automobile n'a marqué, en France, aucun fléchissement au cours des derniers mois.

En ce qui concerne les véhicules à deux roues, on note encore une forte avance pour les cyclomoteurs et les scooters, mais la production de vélomoteurs et de motocyclettes s'est ralentie en fin d'année.

La fabrication de tracteurs agricoles, stimulée par les subventions accordées aux acheteurs, a continué à se développer de façon spectaculaire, passant de 40.000 à 63.000 unités.

Parmi les autres branches de la construction mécanique, les chantiers navals ont travaillé à pleine capacité, mais des grèves ont affecté leur production et leurs résultats; la situation s'est améliorée dans l'industrie des machines-outils; cependant le marché est resté déprimé pour la grosse chaudronnerie, la construction du matériel roulant et la fabrication de certains matériels d'équipement.

Dans la construction électrique, la production a augmenté en moyenne de 12%. Le chiffre d'affaires de la profession s'est accru dans la même proportion, passant de 487 à 566 milliards de francs. Mais les différentes branches sont loin d'avoir participé également à ce progrès: en tête, on trouve le matériel électro-

domestique, les appareils radiorécepteurs et téléviseurs, les fils et câbles électriques, suivis de l'appareillage électrique de distribution, des lampes électriques et du matériel électronique et radio-électrique. La production ne s'est que peu améliorée pour le gros matériel électrique et on relève même un léger recul pour les machines électriques de moyenne et petite puissance, ainsi que pour le matériel télégraphique et téléphonique.

Aussi bien dans la construction électrique que dans la construction mécanique, les marges bénéficiaires sont réduites, parfois du fait de la concurrence, parfois à cause du blocage des prix, qui ne permet pas aux fabricants de répercuter sur leurs prix de vente la hausse des salaires et des matières premières qui charge leurs prix de revient.

L'année a été bonne dans le compartiment des matériaux de construction. On note une augmentation de 10% de la fabrication de plâtre, ainsi qu'un fort relèvement de la production des cimenteries: 10.600.000 tonnes contre 9.370.000 tonnes en 1954. Pour les briques et les tuiles, l'approvisionnement est resté difficile en dépit d'une production accrue d'environ 15%.

Bien qu'en progrès, les résultats de la construction immobilière restent décevants. Ils ne sont à la mesure ni des besoins, ni des efforts financiers consentis. Le nombre de logements terminés en 1955 s'élève à environ 210.000. Ce nombre est supérieur de 50.000 environ à celui de l'année précédente, mais inférieur de 40.000 aux prévisions. L'industrie de la construction souffre de la pénurie de quelques matières premières et d'une insuffisance de main-d'œuvre qualifiée, mais aussi d'une mauvaise organisation. Paralysé pendant plus de trente ans par la législation sur les loyers, le bâtiment s'était adapté à une production ralentie et avait conservé un caractère presque artisanal. Sa transformation en une industrie moderne à forte production et

bas prix de revient exige des efforts persévérants de coordination.

L'industrie chimique, qui avait déjà bénéficié d'une forte expansion en 1954, a encore accru sa production de 12 % en moyenne en 1955. Chimie organique, matières plastiques, engrais azotés, ont été les branches les plus favorisées.

Dans les industries de consommation, on relève des tendances divergentes. Des progrès sont enregistrés pour le caoutchouc et les papiers et cartons. Au contraire, l'industrie des cuirs et peaux est en recul, bien que la situation se soit améliorée dans le commerce des chaussures.

Dans le textile, l'industrie lainière a maintenu à peu près sa production, mais une crise sévère a sévi dans l'industrie du coton. Au cours des derniers mois, on notait cependant une certaine reprise. Parmi les textiles artificiels, les progrès ont été plus sensibles pour la fibranne que pour la rayonne. Seule la fabrication des textiles synthétiques a poursuivi sa rapide expansion.

Aussi bien en volume qu'en valeur, le commerce extérieur de la France avec l'étranger a marqué un développement satisfaisant. En volume, les importations ont augmenté de 8 % et les exportations de 20 %. En valeur, les importations sont passées de 1.110 à 1.247 milliards de francs et les exportations de 965 à 1.161 milliards de francs, de sorte que le déficit de la balance commerciale a été ramené de 145 à 86 milliards de francs. Si l'on tient compte du fait que dans la valeur des importations sont compris les frais de transport et d'assurance, on peut dire que les échanges de marchandises avec l'étranger se sont équilibrés.

Dans le commerce avec les territoires d'Outre-mer, les importations de la Métropole se sont sensiblement maintenues, mais les exportations se sont contractées, ce qui n'a pas été sans jouer un rôle dans la crise de l'industrie cotonnière.

Il faut, certes, apprécier à sa juste valeur ce rétablissement de l'équilibre commercial, qui a été rendu possible par l'expansion de la production et l'assainissement monétaire. Un tel résultat passait encore il y a peu d'années pour un objectif presque chimérique. Mais on ne doit pas non plus oublier les conditions particulières dans lesquelles ce résultat a été obtenu. Pour parer à la disparité des prix français et des prix étrangers, nous avons dû continuer à appliquer certaines mesures de compensation à l'importation et à l'exportation. Et si nous avons poursuivi nos efforts de libération des échanges à l'intérieur de l'O.E.C.E., en élevant le pourcentage libéré, par étapes successives, de 73 % au début de 1955 à 79 % au début de 1956, il ne nous a pas été possible de combler entièrement dans ce domaine notre retard vis-à-vis de nos principaux partenaires européens.

D'autre part, si nos exportations se développent, leur composition ne s'améliore pas suffisamment. Certes, depuis deux ans nous vendons à l'étranger plus de produits alimentaires, ce qui est un résultat heureux. Mais, parmi les produits industriels, nous continuons à exporter beaucoup plus de matières premières et de demi-produits que de produits fabriqués. Dans l'ensemble de nos ventes à l'étranger, ceux-ci représentent moins de 30 % en valeur, pourcentage insuffisant pour un grand pays industriel, et bien inférieur à celui d'avant-guerre.

Le marché monétaire est resté très liquide toute l'année et le taux d'escompte de la Banque de France a été maintenu à 3 %.

Le total des billets et des dépôts à vue est passé de 5.266 à 6.049 milliards de francs. Cette augmentation de 783 milliards est légèrement supérieure en pourcentage à celle de l'année précédente, 14,9 % contre 13,7 %, mais sa nature est plus saine. En effet, on trouve sa contrepartie essentiellement dans les réserves d'or et de devises (300 milliards) et dans les crédits à

l'économie (447 milliards). Les créances sur le Trésor Public interviennent pour moins de 5 %, alors qu'en 1954 elles avaient compté pour un quart dans la création des nouveaux moyens monétaires.

Le développement de l'épargne s'est poursuivi. L'épargne monétaire recensée est passée, en chiffres ronds, de 800 à 900 milliards de francs. Sur ce dernier montant, les souscriptions de valeurs mobilières ont représenté quelque 420 milliards, en léger progrès sur l'année précédente. Mais la majeure partie des émissions a été réservée cette année au secteur privé. Et il semble bien, vu l'abondance des capitaux et la facilité avec laquelle se sont placés les emprunts et les augmentations de capital, que le marché financier soit resté bien en deçà de ses possibilités.

L'évolution de la Bourse de Paris en 1955 a été complexe. La hausse rapide des cours dans les premiers mois de l'année avait porté certaines grandes valeurs du marché à terme à des niveaux qui anticipaient sur l'avenir. Lorsque, au milieu du mois de Mai, les acheteurs à terme voulurent réaliser leur bénéfice, ils ne trouvèrent pas, à ces cours élevés, une contrepartie suffisante. L'équilibre du marché ne put être rétabli qu'au prix d'une baisse brutale. Mais il ne s'agissait là que d'un accident d'ordre boursier, de sorte que, une fois la position de place assainie, la cote se ressaisit et regagna progressivement la plus grande partie du terrain perdu. Toutefois, depuis l'automne, la bourse est rentrée dans une période d'incertitude, qui s'est aggravée dans les deux premiers mois de 1956, surtout en ce qui concerne les actions des sociétés françaises.

Sur les valeurs à revenu fixe, indexé ou non, la tendance est restée ferme toute l'année et les cours ont sensiblement progressé.

Le rétablissement économique opéré en 1954 et surtout en 1955 a fourni la preuve que notre pays est parfaitement capable de tenir son rang parmi les nations dans la marche au progrès. Mais cette constatation réconfortante ne doit pas nous amener à relâcher notre effort, en nous portant à exagérer l'importance des résultats acquis. Il ne faut pas oublier, en effet, les circonstances favorables qui ont facilité l'expansion.

Sur le plan international tout d'abord, la haute conjoncture a stimulé le commerce extérieur. Et nous avons encore bénéficié d'une aide directe et indirecte en devises, cependant que des mesures spéciales continuaient à nous protéger contre la disparité de nos prix et des prix étrangers.

Sur le plan intérieur, l'effort d'équipement qui s'était poursuivi en 1952-53, alors que la production restait stagnante, avait créé une capacité de production inemployée. L'industrie fut en mesure de répondre sans difficulté à l'accroissement de la demande.

De son côté, l'excellente récolte de 1954, tout en permettant de substantielles exportations de produits agricoles, a largement alimenté le marché intérieur.

Dans ces conditions, le pouvoir d'achat supplémentaire créé par les relèvements de salaires accordés en 1954 et 1955 a trouvé en face de lui une offre abondante, aussi bien en denrées alimentaires qu'en articles industriels. Il en est résulté une hausse sensible du niveau de vie sans poussée sur les prix.

Au début de l'année 1956, les conditions générales sont moins satisfaisantes.

Si la conjoncture économique internationale reste favorable, il est difficile d'envisager que le progrès se poursuive au même rythme qu'en 1955.

En ce qui concerne l'économie intérieure, la récolte de 1955 a été moins bonne que celle de 1954, et celle de 1956 sera certainement affectée par les gelées du mois de février dernier.

Après les progrès réalisés en 1954-1955, l'industrie française ne peut trouver une nouvelle marge d'expansion que dans un effort accru d'équipement et de productivité. Il convient également d'accélérer le développement régional dont les bases ont été posées en 1955.

De nouveaux investissements s'imposent en Afrique du Nord et dans les pays insuffisamment développés de l'Union Française où toute politique de progrès va de pair avec un large programme de mise en valeur des territoires.

De leur côté, les dépenses publiques, pour lesquelles aucun effort sérieux de compression n'a encore été entrepris jusqu'ici, vont devoir faire face à de nouvelles exigences à la fois militaires et sociales.

Enfin, les accords de salaires passés dans les derniers mois de 1955, produiront leur plein effet au cours de l'année 1956.

Ainsi donc, la production va être sollicitée par une demande plus forte émanant de tous les secteurs : consommation, investissements, dépenses publiques.

Dix ans de modernisation et d'équipement et quatre ans de stabilité monétaire ont transformé la physionomie du pays. Mais il ne faut pas se dissimuler que l'équilibre économique permettant d'éviter l'inflation, ne pourra être maintenu que grâce à des efforts redoublés et continus.

Initiative, persévérance et sagesse dans l'action, sont, aujourd'hui plus que jamais, les seuls moyens de véritable progrès.

Le constant développement des sociétés dans lesquelles la Banque a des intérêts, les programmes d'expansion qui se concrétisent en différentes branches industrielles exigent d'une banque d'affaires des disponibilités importantes.

C'est pour répondre à cette exigence et se procurer des ressources nouvelles que votre Conseil, usant de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 Juin 1954, a décidé, au mois de Février dernier, de porter le capital social de F. 4.593.000.000 à F. 6.124.000.000 par l'émission de 306.200 actions nouvelles, au prix de F. 12.000.

Votre Banque a participé en 1955 à l'émission, par l'État, des Bons d'Épargne à 5 ans et a apporté un concours actif au placement des émissions effectuées par :

- le Gouvernement Général de l'Algérie,
- le Département de la Moselle,
- la Ville de Paris,
- la Ville d'Alger,
- la Ville de Casablanca,
- la Radiodiffusion Télévision Française,
- les Charbonnages de France,
- la Société Nationale des Chemins de Fer Français,
- l'Électricité de France,
- le Gaz de France,
- l'Électricité et Gaz d'Algérie,
- le Crédit Foncier de France.

Parmi les emprunts du secteur privé, votre Établissement a dirigé les opérations réalisées par les Sociétés suivantes :

- S. A. André Citroën,
- Paris-France,
- Régie Foncière de la Ville d'Alger,
- Électricité et Eaux de Madagascar,
- Compagnie des Machines Bull,
- Énergie Électrique du Maroc,
- Union Sidérurgique du Nord de la France "USINOR",
- Batignolles-Châtillon,
- Librairie Hachette,
- Établissements Poliet et Chausson,
- Compagnie Générale de Télégraphie sans Fil,
- Groupement pour l'Équipement de l'Industrie Sucrière Française,
- Compagnie de Fives-Lille pour Constructions Mécaniques et Entreprises,
- Société Française Radio-Électrique,
- CENPA "Société Centrale des Usines à Papiers et Papeteries J.-B. Weibel Réunies",
- Le Matériel Téléphonique,
- Compagnie Tunisienne d'Électricité et Transports,
- Chemins de Fer du Maroc,
- Compagnie Immobilière Franco-Marocaine,
- Crédit Immobilier de l'Arrondissement de Lille,
- Compagnie Immobilière Algérienne.

Nous avons participé activement au succès de la nouvelle émission réalisée par le Groupement de l'Industrie Sidérurgique pour faciliter la reprise et le développement de la production « G. I. S. ».

Votre Banque a également prêté son concours au placement des obligations émises par les Sociétés ci-après :

- Régie Nationale des Usines Renault,
- Pneumatiques et Caoutchouc Manufacturé Kléber-Colombes,
- Compagnie Royale Asturienne des Mines,
- Peugeot et Cie,
- Compagnie Générale des Établissements Michelin,
- Société d'Électro-Chimie et d'Électro-Métallurgie et des Aciéries Électriques d'Ugine,
- Chambre de Commerce de Cholet,
- Caisse Foncière de Crédit pour l'Amélioration du Logement dans l'Industrie,
- Établissements J.-J. Carnaud et Forges de Basse-Indre,
- Chambre de Commerce de Dieppe,
- Anciens Établissements Panhard et Levassor,
- Lorraine Escaut,
- Forges et Chantiers de la Méditerranée,
- Grands Magasins "Au Printemps",
- Compagnie Française Thomson-Houston,
- Établissements Kuhlmann,
- Aux Trois Quartiers,
- Compagnie Nouvelle de Sucrieries Réunies,
- Société Métallurgique de Knutange,
- Crédit Naval,
- Filatures Prouvost et Cie "La Lainière de Roubaix",
- Alsthom (Société Générale de Constructions Électriques et Mécaniques),
- Manufactures des Glaces et Produits Chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey,
- Société Générale des Établissements Bergougnan,
- Lambert Frères et Cie,
- Le Matériel Électrique "SW",

- *Société Française des Pétroles "BP"*,
- *Société d'Exploitations et d'Intérêts Chimiques et Métallurgiques "SEICHIMÉ"*,

La grande activité du marché financier a permis, en 1955, de réaliser des augmentations de capital qui ont dépassé en nombre et en volume celles de l'exercice précédent.

Votre Établissement a dirigé les opérations réalisées par les Sociétés suivantes :

- *Compagnie Générale de Télégraphie Sans Fil,*
- *Société Marocaine de Distribution d'Eau, de Gaz et d'Electricité,*
- *Compagnie des Machines Bull,*
- *Compagnie Générale Industrielle pour la France et l'Étranger,*
- *Société Alsacienne du Bois Reconstitué "SABOREC",*
- *S. A. André Citroën,*
- *Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine,*
- *Crédit Sucrier et Commercial,*
- *Compagnie des Eaux de la Banlieue de Paris,*
- *Société Nationale des Pétroles du Languedoc Méditerranéen,*
- *Omnium Français de Pétroles,*
- *L'Alfa,*
- *Société Nouvelle de Constructions et de Travaux,*
- *Compagnie des Forges de Châtillon-Commentry et Neuves-Maisons,*
- *Compagnie de Fives-Lille pour Constructions Mécaniques et Entreprises,*
- *Compagnie d'Assurances Maritimes Aériennes et Terrestres "C.A.M.A.T."*.

En 1955, la Banque Nationale du Mexique a augmenté son capital. Nous avons été très heureux de continuer notre concours

à cet Établissement avec lequel nous entretenons d'étroites et très cordiales relations, en garantissant une partie importante de l'opération et en assurant la transmission à Mexico des souscriptions des actionnaires français.

Nous avons pris une part active aux opérations d'augmentation de capital de la « Latonia Investment Trust Cy » et prêté nos guichets aux émissions réalisées par les sociétés ci-après :

- *Société Générale des Établissements Bergougnan,*
- *La Radiotechnique,*
- *Louvroil-Montbard-Aulnoye,*
- *Société des Usines Chimiques Rhone-Poulenc,*
- *Société Française des Pétroles "BP"*
- *Société Nouvelle Pathé-Cinéma,*
- *Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et de Saint-Etienne,*
- *Compagnie Financière de Recherches Pétrolières "COFIREP",*
- *Société Anonyme de Lille-Bonnières et Colombes,*
- *Anciens Établissements Panhard et Levassor,*
- *Pneumatiques et Caoutchouc Manufacturé "Kléber-Colombes",*
- *Forges de Gueugnon,*
- *Compagnie du Chemin de Fer du Nord,*
- *Le Nickel,*
- *Société des Pneumatiques Dunlop,*
- *Crédit National,*
- *Société Alsacienne de Constructions Mécaniques,*
- *Société des Aciéries et Tréfileries de Neuves - Maisons, Châtillon,*
- *La Soudure Autogène Française,*
- *Société Générale de Constructions Mécaniques.*

Votre Banque a procédé à l'introduction au marché officiel des actions de la Société de Placements Sélectionnés en France et à l'Étranger « S.P.S. », et de la Compagnie d'Investissement et de Placement « C.I.P. » dont nous vous avons annoncé la création en 1953, ainsi qu'à l'introduction au marché des courtiers en valeurs mobilières des actions de la « Latonia Investment Trust Cy ».

La gestion du portefeuille des sociétés d'investissements et le désir d'aider nos services de bourse à satisfaire les demandes d'orientation de placements de la clientèle, nous ont conduits à constituer, de concert avec un certain nombre de Compagnies d'Assurances, la Société d'Analyse Financière et Économique qui a pour but de suivre, principalement par l'analyse de données statistiques, l'évolution des secteurs économiques et les mouvements des marchés boursiers en France et à l'Étranger.

Sur le plan international, un nouvel organisme de placement et de financement a été créé au Canada par des sociétés américaines, canadiennes et européennes, la « Transoceanic Development Corporation ». Nous avons pris une participation dans cette Société, au conseil d'administration de laquelle nous sommes représentés.

Le Département Industriel a continué d'étudier, pour d'importantes entreprises, les problèmes posés par les conversions, spécialisations ou décentralisations, rendues nécessaires par une concurrence étrangère, chaque jour plus redoutable du fait de la libération progressive des échanges. Il s'est particulièrement intéressé à la création, souhaitée par les Pouvoirs publics, d'un ensemble de sociétés d'études et d'organismes de financement destinés à faciliter ce genre d'opérations à l'échelle régionale.

Si beaucoup de sociétés ainsi créées ne l'ont été qu'au début de 1956, notre Établissement a déjà participé activement au cours de l'exercice 1955 à la constitution de la Société pour l'Expansion Économique de la Région de Roubaix-Tourcoing « SOREX », de la Société pour l'Expansion Économique de Bordeaux et du Sud-Ouest « EXPANSO » et de la Société pour l'Expansion Économique de la Région Alpine « EXPANSALP ».

Nous avons pris une participation dans la Compagnie Nationale d'Aménagement du Bas-Rhône et du Languedoc, qui a pour objet la réalisation et l'exploitation d'ouvrages destinés à favoriser l'irrigation et la mise en valeur de cette région, ainsi que dans la « Société pour l'Expansion du Port de Strasbourg et de son Hinterland » et la « Société d'Études des Industries du Pétrole au Port de Strasbourg ».

Les immenses perspectives ouvertes par les études poursuivies dans le monde entier sur le développement de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, ont offert un nouveau champ d'activité au Département Industriel. C'est ainsi qu'ont été créées en 1955 la Société Centrale de l'Uranium et des Minerais et Métaux radio-actifs « SCUMRA » qui a pour objet la recherche, en France, de minerais radio-actifs, et l'« INDATOM » bureau spécialisé dans l'étude des installations industrielles d'énergie nucléaire.

Le Département chargé des affaires de notre groupe dans l'Union Française, en liaison avec la Compagnie Générale des Colonies, a apporté son concours à la gestion des sociétés de ce groupe et participé à l'effort de mise en valeur des territoires où s'exerce son activité.

Les études relatives à l'équipement de grands barrages sur le Konkouré, en Guinée Française, et sur le Kouilou, au Moyen-Congo, ont été poursuivies en vue d'aboutir, dans des délais qui ne sauraient être courts, à des réalisations de grande envergure et de caractère international, concernant particulièrement la fabrication de l'alumine et de l'aluminium dont la demande augmente sans cesse sur le marché mondial. Il y a lieu de remarquer que le transport facile de l'énergie du Kouilou, au Port de Pointe-Noire, permet également d'espérer d'intéressants développements de l'industrie française de l'électrochimie dans cette région.

Le programme de recherches pétrolières et de mise en valeur des richesses minières africaines se déroule normalement, compte tenu des difficultés de reconnaissance des gisements, et des problèmes que soulève l'évacuation de leur production.

Nous avons participé, en particulier, à l'augmentation de capital de la Société des Mines de Cuivre de Mauritanie, qui va permettre à celle-ci d'achever les études et prospections en cours. Nous apportons aussi notre concours aux recherches de minerai de fer que le Bureau Minier de la France d'Outre-Mer et la Bethlehem Steel poursuivent dans la région de Mekambo, au Gabon.

Enfin, la Compagnie Lyonnaise de Madagascar a créé, avec un groupe indochinois particulièrement qualifié, la Société Industrielle de Mécanique et d'Electricité de Madagascar, qui ne peut manquer de jouer un rôle utile dans l'économie de la Grande Ile.

Malgré la gravité des événements politiques survenus au Maroc, l'activité économique de ce pays s'est, dans l'ensemble, maintenue et une légère progression a même été enregistrée dans

divers secteurs. Aussi la Direction chargée des affaires de notre groupe en Afrique du Nord a-t-elle pu poursuivre, en étroite liaison avec la Compagnie Générale du Maroc et l'Omnium Nord-Africain, le développement des sociétés marocaines dans lesquelles nous sommes intéressés.

L'Omnium Nord-Africain, notamment, a particulièrement développé l'extraction du cobalt produit par la Société de Bou-Azzer. Il a pris une participation dans la Société des Mines de Bou-Skour, qui possède un gisement de cuivre dans le Sud-Marocain. Mais c'est surtout dans le domaine commercial et dans celui des transports que s'est affirmée l'action de la Société. L'Omnium Nord-Africain a, en effet, de concert avec la Compagnie Générale du Maroc, la Compagnie Générale des Colonies et la Compagnie Lyonnaise de Madagascar, largement souscrit au capital de la Société de Gérance de la branche Afrique des Établissements Henry Hamelle, qui exerce son activité commerciale sur l'ensemble du continent africain, ainsi qu'à l'augmentation de capital de l'Union Industrielle Africaine, société algéroise de représentation industrielle et d'entreprise générale dont l'action s'étend à toute l'Afrique du Nord. L'Omnium Nord-Africain a participé à la création des sociétés spécialisées dans les transports automobiles indispensables aux recherches et à l'exploitation pétrolières et minières au Sahara. Il a, enfin, pris le contrôle de la Société des Établissements Lacombe, dont le centre d'activité est en Mauritanie.

En ce qui concerne l'Énergie Électrique du Maroc, une hydraulité relativement favorable et surtout la mise en service - dans les premières semaines de 1955 - de l'usine d'Afourer ont permis d'améliorer encore la production hydraulique qui s'est élevée à 777 millions de kwh, contre 649 en 1954; la production thermique a pu être, en conséquence, réduite au minimum technique compatible avec la contexture des réseaux et la

nécessité d'assurer la continuité du service dans les grandes villes. L'achèvement, en dix ans, du plan d'équipement électrique met à la disposition du Maroc une puissance totale installée de 423.680 kw pouvant faire face, quelles que soient les conditions hydrauliques, à un appel annuel d'énergie de l'ordre de 1.200 millions de kwh. Lorsque la demande sera parvenue à ce niveau, les aménagements de l'Oued el Abid permettront à eux seuls, en hydraulicité normale, d'en satisfaire la moitié environ. Dès cette année, la consommation d'électricité au Maroc a atteint le chiffre de 793 millions de kwh, représentant une augmentation de 5,4 % par rapport à 1954.

Le trafic-marchandises enregistré par la Compagnie des Chemins de Fer du Maroc a marqué un nouveau progrès ; le programme d'équipement du réseau en cours d'exécution comprenait essentiellement, cette année, des travaux d'extension des installations ferroviaires de Casablanca.

Signalons encore que la Société Internationale de Régie Co-Intéressée des Tabacs au Maroc, dont les ventes avaient été affectées par la situation politique des années 1954 et 1955, a retrouvé un chiffre d'affaires normal depuis le début de 1956.

L'activité déployée par le Département chargé des affaires immobilières a marqué, une nouvelle progression, tant dans la Métropole qu'en Afrique du Nord.

En Afrique du Nord, la Compagnie Immobilière Franco-Marocaine et la Compagnie Immobilière Algérienne ont mis en chantier de nouveaux et importants programmes de construction de logements destinés notamment à la population musulmane. Le nombre de logements gérés par la première de ces sociétés,

en ce qui concerne son domaine propre et celui du Gouvernement chérifien est passé, au cours de l'année, de 13.000 à 21.000, soit une augmentation de plus de 50 %.

En France, l'Omnium Technique de l'Habitation "O. T. H." a participé, en tant que bureau d'études, à la mise en chantier de près de 10.000 logements pendant l'année 1955, dont plus de 3.500 logements pour compte de sociétés d'H.L.M. auxquelles l'O. T. H. apporte, depuis plusieurs années, son concours technique.

L'Auxiliaire de la Construction Immobilière "S.A.C.I." filiale commune du Crédit Foncier de France et de la Banque de Paris et des Pays-Bas, a continué à contribuer, en association avec les collectivités publiques, à la formation, dans la région parisienne et en province, de nombreuses sociétés d'économie mixte parmi lesquelles il convient de signaler tout spécialement la Société d'Economie Mixte du Département de la Seine et la Société Immobilière d'Economie Mixte du Domaine de Beauregard à laquelle est associée la Ville de Paris. La S.A.C.I. a procédé, avec l'utile collaboration du Groupement d'Études Immobilières, à la mise en chantier d'immeubles prévus par des programmes de co-propiété et de logement de personnel.

Le Groupement Interprofessionnel pour la Participation Patronale à l'Effort de Construction a, dans l'année, accru de plus de 30 % le nombre de ses adhérents auxquels il apporte une aide efficace et appréciée.

L'action du Département des Affaires Commerciales ne s'est pas ralentie en dépit des nombreuses difficultés que rencontrent les industriels français à accroître leurs exportations de biens d'équipement. Comme par le passé, ses efforts se sont particulièrement portés sur l'installation de grands ensembles industriels.

Nous vous avons tenus l'an dernier au courant de la situation des réalisations sidérurgiques de la Colombie et du Pérou. Aucune décision n'a pour l'instant encore été prise pour l'extension des installations actuelles de Paz del Rio. Au Pérou, les travaux d'achèvement des ensembles sidérurgique et hydroélectrique de de la "Corporacion Peruana del Santa" se poursuivent activement, et une première installation de laminage doit fonctionner dès le mois de Mai en utilisant des demi-produits importés. Votre Établissement a été amené à prendre une participation dans la "Sociedad de Gestion de la Planta Siderurgica de Chimbote y Central Hydroelectrica del Cañon del Pato - SOGESA". Cette société, chargée de gérer l'ensemble des installations, a été créée par la Corporacion et le groupe franco-péruvien signataire des contrats d'achèvement.

Au Brésil, votre Établissement a signé un accord de financement avec la "Companhia Aços Especiais Itabira - ACESITA", société sidérurgique contrôlée par la Banque du Brésil. Cet accord porte sur la fourniture par l'industrie française de diverses installations de laminage dont le montant total est susceptible d'atteindre US\$ 12.500.000. D'ores et déjà d'importantes commandes ont été passées à des constructeurs de notre pays, malgré une vive concurrence d'industriels étrangers proposant également l'octroi de délais de règlement.

Nous nous sommes aussi intéressés à de nouvelles affaires dans les pays européens et avons notamment conclu, en coopération avec la Banque Française du Commerce Extérieur, un accord portant sur le financement de l'installation en Finlande d'une importante raffinerie de pétrole dont les équipements principaux doivent être fabriqués en France.

Malgré les obstacles auxquels semble devoir encore se heurter la pénétration française sur la plupart des marchés d'Asie, quel-

ques succès, auxquels nous avons été heureux de participer, ont pu être enregistrés, même dans des pays où notre industrie et notre technique sont peu connues. Citons la commande, récemment passée, de l'installation d'une sucrerie en Thaïlande dont le financement, en France, a été confié à votre Établissement.

En ce qui concerne les opérations de banque pure, l'année 1955 a été marquée par une concurrence très vive. Le Département bancaire a néanmoins enregistré une nouvelle progression de son volume d'affaires.

Les ressources se sont encore accrues par rapport au 31 Décembre 1954, bien qu'à cette date, comme nous vous l'avions alors souligné, leur niveau eût déjà été particulièrement élevé par suite de la conjonction d'importantes opérations financières.

Les emplois commerciaux n'ont pas, dans leur ensemble, connu une aussi forte progression : l'amélioration de la trésorerie de la plupart des entreprises au cours de l'année 1955 a entraîné une diminution des crédits de fonds de roulement qui a partiellement compensé l'augmentation constatée dans les autres financements et notamment dans les domaines de l'exportation et de la construction immobilière.

Il en est résulté pour la Banque comme pour les autres Établissements de la Place d'ailleurs, une plus large aisance de trésorerie et, par voie de conséquence, une augmentation de la proportion des placements de trésorerie dans l'ensemble des emplois.

Nos engagements par signatures enregistrent une diminution, d'ailleurs modérée, qui est essentiellement imputable au chapitre des cautions, du fait de la nouvelle réglementation des marchés

publics et du nouveau régime de la Taxe sur la valeur ajoutée, qui a permis à une clientèle industrielle comme la nôtre d'utiliser les possibilités de dégrèvements prévues en faveur des investissements.

Nos efforts constants pour développer nos transactions avec l'étranger ont abouti à une notable augmentation de nos opérations documentaires, tant à l'exportation qu'à l'importation, et de nos opérations de change.

Les Banques et Établissements financiers spécialisés dans lesquels votre Etablissement a des intérêts, ont, dans leur ensemble, enregistré des résultats très favorables. L'Union Française de Banques et la Société Industrielle et Financière de l'Industrie du Cuir "SIFIC" ont augmenté leur capital par émission d'actions de numéraire, la Compagnie pour le Financement de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture "COFICA" et la Caisse Centrale de Crédit à Moyen Terme, par distribution d'actions gratuites, le Crédit Sucrier et Commercial à la fois par émission d'actions de numéraire et par distribution d'actions gratuites.

La Succursale de Marseille a obtenu en 1953 des résultats satisfaisants. Elle a donné tout son appui aux mesures de réorganisation intervenues dans certaines industries et qu'imposait l'évolution de l'économie locale appelée par ailleurs à bénéficier du projet d'expansion régionale actuellement à l'étude.

La Succursale d'Alger, dont nous vous signalions l'an dernier l'ouverture le 17 Janvier 1953 a consacré principalement cette première année à l'établissement des relations avec les entre-

prises industrielles locales, notamment avec les sociétés pétrolières et de prospection minière; elle est intervenue dans le financement du programme de construction pour l'habitat indigène de la Compagnie Immobilière Algérienne.

En dépit des circonstances, l'activité de la Succursale de Casablanca s'est, dans l'ensemble, maintenue; elle a même marqué une sensible progression en ce qui concerne les affaires d'exportation et d'importation.

La Succursale de Bruxelles a su pleinement bénéficier de la reprise de la production industrielle qui s'est manifestée en Belgique depuis la fin de 1954 et du développement des échanges de ce pays avec la France et les Pays-Bas. L'heureux aboutissement d'importantes opérations que la Succursale avait préparées au cours des exercices précédents et les efforts déployés auprès de la clientèle tant à Bruxelles qu'à Anvers et Léopoldville lui ont permis d'enregistrer une nouvelle progression de ses bénéfices.

Le volume des opérations financières qu'elle a réalisées s'est, de son côté, notablement accru bien que le marché belge des capitaux ait été moins sollicité qu'en 1954.

La Succursale a contribué pour une part importante au placement des différents emprunts émis par l'État et la Colonie, par la Société Nationale des Chemins de Fer Belges, la Ville de Liège, la Ville d'Anvers, le Crédit Communal de Belgique, le Fonds des Routes, la Société Auxiliaire pour la Fourniture

d'Energie de Traction « S.A.U.T.R.A.C. ». Elle a assuré par elle-même le placement de la totalité des emprunts émis par les sociétés suivantes : la Société pour la distribution d'Electricité et de Gaz « DISTREL GAS », la Compagnie Belge pour l'Exploitation du Gaz et de l'Electricité en Flandre Occidentale « B.M.G.E. », la S. A. Anciens Établissements Métallurgiques Nobels-Peelman.

La Succursale a également garanti seule ou avec d'autres établissements les augmentations de capital de la Société Métallurgique Hainaut-Sambre, de la Société Anonyme Belge de Constructions Aéronautiques « S.A.B.C.A. », de la Société Minière de Kindu « SOMIKIN », de la Société « SARMA CONGO », de la Compagnie Belge pour l'Exploitation du Gaz et de l'Électricité en Flandre Occidentale « B. M. G. E. ».

Elle a enfin prêté ses guichets aux opérations de souscription réalisées pour le compte de la Société d'Électricité de la Basse-Meuse, de la Société Anonyme d'Application de Chimie Industrielle « S.A.D.A.C.I. », de la Société Belge de Produits Réfractaires « BELREF », de l'Union Financière d'Anvers « BUFA », et de la Compagnie d'Anvers.

L'activité de la Succursale d'Amsterdam, qui aurait pu être défavorablement influencée par le fléchissement observé dans les affaires d'arbitrage avec New-York et la fermeture du marché néerlandais des capitaux aux emprunts extérieurs au cours du deuxième semestre, a bénéficié, en revanche, d'une nouvelle et sensible augmentation des dépôts de la clientèle. Une certaine tendance des autorités monétaires à restreindre le volume des crédits a été constatée en fin d'exercice.

Sur le plan financier, notre Succursale a participé en 1955 à l'émission des emprunts de l'État belge 3 ¼ %, de la Banque

Internationale pour la Reconstruction et le Développement 3 ½ %, et de la N. V. Fridor Fabrieken 4 %. Elle a contribué également à l'introduction à la Bourse d'Amsterdam des actions de cette dernière Société.

Notre Succursale de Genève, dont les ressources ont été d'une remarquable stabilité, est parvenue à améliorer ses rendements et à augmenter très sensiblement le montant de ses interventions dans le domaine des opérations financières.

Elle a participé au placement des deux emprunts publics 3 % Fédéral, de même qu'elle a apporté son concours aux deux émissions des Forces Motrices de Mauvoisin et à celle de la grande Dixence S.A. La Succursale est intervenue dans la plupart des émissions étrangères en Suisse ; c'est ainsi qu'elle a participé au placement des emprunts suivants : Commonwealth of Australia, Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, Ville d'Oslo, Compagnie Française des Pétroles, Montecatini, Anglo-Américain (O. F. S.) Housing Cy Ltd, Istituto Mobiliare Italiano, California Texas Corp., Pirelli S. A.

Le bilan qui vous est présenté atteint un total de F. 124.428.123.106 et marque ainsi une nouvelle progression sur ceux des exercices antérieurs, et plus particulièrement sur le bilan précédent du 31 Décembre 1954 qui cependant avait enregistré une augmentation de caractère exceptionnel, ainsi que nous vous l'avions signalé.

Cette année, l'accroissement résulte pour une part des écritures de la Succursale d'Alger qui figurent pour la première fois dans les comptes, mais surtout de l'élévation des dépôts de la

clientèle du Siège tant en comptes courants qu'en comptes chèques, accroissement qui trouve sa contrepartie principalement dans le "Portefeuille-Effets".

Les "Profits bruts", sous déduction des amortissements et des provisions diverses, s'élèvent, en ce qui concerne la France Métropolitaine et l'Algérie, à F. 4.033.428.060 contre F. 3.605.612.398; ils marquent ainsi une progression de F. 427.815.662 qui provient aussi bien du Département financier que du Département bancaire.

Le "Bénéfice Net" des Succursales à l'Étranger enregistre aussi une augmentation à F. 187.852.761 contre F. 170.434.249.

Compte tenu de ces différents éléments le "Bénéfice Net" de l'Exercice ressort à F. 785.529.400, et nous permet de vous proposer la distribution d'un dividende de F. 600 net par action de F. 5.000 nominal, conformément à la répartition suivante :

5 % à la Réserve légale .....	F. 39.276.470
Intérêt statutaire à 5 % .....	229.650.000
Conseil d'Administration .....	47.743.417
Dividende complémentaire.....	429.690.759
Montant à reporter .....	39.168.754

Ces heureux résultats et l'augmentation corrélative du chiffre d'affaires ont exigé de votre Direction de nouveaux efforts d'organisation et, de la part du Personnel, dont l'effectif est demeuré stable, un travail particulièrement soutenu, dont il s'est acquitté avec une conscience et un dévouement dignes de tout éloge. Vous vous joindrez à nous pour lui exprimer notre satisfaction et nos vifs remerciements.

Répondant à cet esprit de collaboration, nous n'avons rien négligé pour seconder, cette année encore, l'action sociale du Comité d'Entreprise. A cet égard, outre l'aide au logement, activement poursuivie par ses soins en 1955, nous avons à vous signaler la création d'une Société Mutuelle, ouverte aux retraités en même temps qu'aux employés en activité et destinée à couvrir, pour les intéressés et leur famille, le surplus des frais de maladie et de décès dont le remboursement n'est pas assuré par la Sécurité Sociale ou par le Service Médical de la Banque.

Monsieur Henry BURNIER, Directeur depuis 1941 de notre Département Bancaire, ayant été nommé Président-Directeur Général de la Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud, n'a pu concilier ces absorbantes et délicates fonctions avec celles qu'il remplissait à la Banque de Paris et des Pays-Bas et s'est vu dans l'obligation de nous offrir sa démission.

Il n'est pas besoin de vous dire le regret avec lequel nous avons vu prendre fin une collaboration de 35 ans. Aussi avons-nous offert à Monsieur BURNIER l'un des postes de Censeurs dont vous avez décidé l'an dernier le rétablissement, heureux de conserver avec lui des rapports suivis et de continuer à profiter de son expérience et de sa connaissance des marchés bancaires étrangers.

Le développement constant de nos départements bancaire et industriel, et le désir de reconnaître les services rendus, nous ont amenés à procéder à la nomination de Monsieur Pierre DECKER au grade de Directeur-Adjoint des Services Bancaires dont il était précédemment Sous-Directeur, et à celle de Monsieur Gustave RAMBAUD au grade de Directeur-Adjoint du Département Industriel

dont il remplissait déjà depuis un an, à notre entière satisfaction, les attributions, avec toute l'autorité et l'expérience que lui confère sa qualité d'ancien Ingénieur en chef du corps des mines.

Nous avons le triste devoir de vous informer du décès de M. Paul VOUTE Junior, qui depuis 1921, apportait au Comité Consultatif de notre Succursale d'Amsterdam, le concours de sa parfaite connaissance de l'économie hollandaise.

M. le Président J. VAN HOUTTE, ancien Premier Ministre Belge, a bien voulu apporter au Comité Consultatif de notre Succursale de Bruxelles l'aide précieuse de sa haute autorité et de sa grande expérience. Nous l'en remercions en votre nom.

Nous tenons à mentionner le départ en retraite, le 1<sup>er</sup> Avril, de M. August DEKNATEL, Directeur de notre Succursale d'Amsterdam, où il était entré en 1924 et à laquelle il n'a cessé d'apporter, pendant 31 ans, le concours le plus utile et le plus dévoué. Nous avons prié M. DEKNATEL d'accepter les fonctions de Membre du Comité Consultatif de la Succursale.

La Succursale de Genève s'est vu privée du concours de M. Henri FLAMAND, Directeur-adjoint qui, après plus de 35 ans de services particulièrement appréciés, a fait valoir ses droits à un repos mérité.

Nous avons à cœur de rendre hommage à ces deux parfaits collaborateurs, et à les remercier de la part qu'ils ont prise à la bonne marche et au développement de nos deux Succursales.

M. René WURLON a été appelé aux fonctions de Sous-Directeur de la Succursale de Genève, afin de suppléer au vide laissé par la retraite de M. Henri FLAMAND.

Dans les premiers jours de cette année, est décédé M. André LAURENT-ATTHALIN qui, entré à la Banque de Paris et des Pays-Bas en 1912, en fut Directeur de 1922 à 1937, Administrateur de 1937 à 1940, et Président du Conseil d'Administration de 1940 à 1944.

Son œuvre très importante, au Maroc en particulier, où il fut dès le début un des auxiliaires les plus appréciés du Maréchal Lyautey, est bien connue de tous et vous vous associerez certainement à cet hommage rendu à sa mémoire.

Le Conseil de la Banque, qui, au début de l'année 1955, avait vu disparaître M. RIST et M. FOURRET, a été à nouveau cruellement éprouvé, depuis la dernière Assemblée Générale, par le décès de M. Jacques AGUILLON, à qui 12 années de présence à notre Conseil, comme Administrateur ou comme Conseiller, avaient permis de nous donner toute la mesure de sa claire intelligence, de son expérience et de son sens des affaires.

D'autre part, le Comte Frédéric PILLET-WILL, auquel son état de santé avait momentanément donné des inquiétudes, a tenu à mettre fin à un mandat qu'il détenait depuis 37 ans. Du moins lui sommes-nous reconnaissants d'avoir accepté, maintenant qu'il est complètement rétabli, le titre d'Administrateur honoraire de votre Société.

Votre Conseil ne pouvait laisser subsister de tels vides en son sein, aussi, usant de son droit de cooptation, a-t-il appelé à siéger les deux nouveaux administrateurs dont il vous demande aujourd'hui de ratifier la désignation : M. François ALBERT-BUISSON et M. Jean REYRE.

La personnalité de M. ALBERT-BUISSON est trop connue pour qu'il soit nécessaire de rappeler ses éminentes qualités ni ses multiples et heureuses activités. Vous vous réjouirez avec nous que M. ALBERT-BUISSON ait bien voulu nous permettre de compter sur une collaboration de la valeur de la sienne.

La désignation comme administrateur de M. Jean REYRE, Directeur Général de la Banque depuis 1948, n'est qu'une manière de reconnaître les immenses services qu'il ne cesse de rendre. Les résultats obtenus par notre Etablissement sous son énergique impulsion, témoignent de ses exceptionnelles qualités d'intelligence et de tenacité, de son sens des affaires, de son dévouement aux intérêts de notre Maison. Nous sommes certains que vous serez heureux de lui marquer, par votre approbation de notre choix, la juste appréciation que vous avez de ses mérites.

Vous aurez à pourvoir cette année à la nomination d'un administrateur ; M. le Président Emile OUDOT, administrateur sortant, est rééligible. Nous vous proposons de renouveler son mandat.

Usant de l'autorisation que nous a donnée l'Assemblée Extraordinaire du 12 Mai 1955, de créer des postes de Censeurs auprès de la Société, nous avons prié M. Henry DE BLETTERIE, Gouverneur Honoraire de la Banque de France, M. Henry BURNIER,

Président-Directeur Général de la Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud et M. Joseph MOISE, Président du Comité Consultatif de la Succursale de Bruxelles, de bien vouloir se charger de ces fonctions et nous vous demandons de ratifier ce choix que justifie la valeur des personnalités qui en ont été l'objet.

D'autre part, nous avons tenu à accomplir un acte de reconnaissance et de justice en offrant le titre de Censeur Honoraire à M. Jacques MAY, qui occupait ce poste en 1940, et avait dû y renoncer, lorsque son héroïque attitude l'avait obligé à se soustraire aux poursuites de l'occupant.

Lors de notre dernière Assemblée Générale, vous avez décidé d'adjoindre MM. Henri LEON et Philippe SIMON à M. Carlos MULQUIN, comme Commissaires aux Comptes de la Banque pour les Exercices 1955-1956 en remplacement de MM. BEUGIN et PANNETIER, décédés.

La mission des trois Commissaires arrivant à expiration à la fin de cette année, nous vous proposons de la leur renouveler pour les exercices 1957, 1958 et 1959.

Nous vous soumettrons, après la lecture de leurs Rapports, les Résolutions dont les textes vous ont été remis à votre entrée dans cette salle.

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte pour l'exercice clos le 31 Décembre 1955 de la mission que nous avons reçue de votre Assemblée dans les termes de la loi du 24 Juillet 1867 et de vos statuts.

### BILAN

Le bilan au 31 Décembre 1955 atteint un total de F. 124.428.123.106, en augmentation d'environ 6 milliards sur le bilan précédent.

Dans ce bilan ont été incorporés les comptes de la Succursale d'Alger dont l'activité a commencé au début de l'exercice 1955.

### ACTIF

Les chapitres ci-dessous s'établissent, savoir :

<i>Caisse, Trésor Public, Banques d'Émission</i> à .. F.	2.819.472.435
<i>Banques et Correspondants</i> à .....	F. 13.196.115.788
<i>Portefeuille-Effets</i> à .....	F. 68.638.302.676
<i>Coupons</i> à .....	F. 463.105.662
Total..... F.	85.116.996.561

Ces chapitres, en augmentation d'environ 5 milliards sur le bilan précédent, représentent les *Disponibilités* à la clôture de l'exercice, sauf une fraction relativement peu importante du total constituée par les effets non réescomptables.

Le Portefeuille-Effets comprend des Bons du Trésor français et étrangers pour un montant sensiblement équivalent à celui de l'exercice précédent.

*A reporter*..... F. 85.116.996.561

— 53 —

*Report*..... F. 85.116.996.561

Les *Comptes Courants* débiteurs sont passés à F. 13.340.369.228 contre, au bilan précédent, F. 10.670.878.478.

Les *Avances Garanties* sont de..... F. 4.089.997.097 contre F. 4.943.621.228.

Les garanties sont essentiellement constituées par des titres et des marchandises.

Les *Avances et Débiteurs divers* apparaissent pour ..... F. 5.459.005.621 en diminution d'environ F. 2 milliards sur le bilan précédent.

Les *Débiteurs par Acceptations* sont de..... F. 5.688.547.232 en diminution d'environ F. 600 millions.

Le *Portefeuille-Titres* est passé à ..... F. 5.704.921.236 en augmentation d'environ F. 1.130.000.000 compte tenu des amortissements pratiqués.

Dans son rapport, le Conseil d'Administration indique les principales opérations qui ont affecté ce chapitre en cours d'exercice.

Les *Comptes d'ordre et Divers* sont de..... F. 4.963.897.062 contre au bilan précédent F. 4.154.415.473.

Ce chapitre comptabilise principalement, comme précédemment, les effets à l'encaissement en francs et en devises dont la contrepartie figure au passif dans les "Comptes exigibles après encaissement".

Les *Immeubles et Mobilier* sont de..... F. 64.389.069 en diminution par suite des amortissements appliqués au titre de l'exercice.

*Total de l'Actif*..... F. 124.428.123.106

PASSIF

Les *Comptes de Chèques* ressortent à..... F. 9.088.241.630  
en augmentation d'environ F. 1.190.000.000 sur  
l'Exercice précédent.

Les *Comptes Courants* ouverts essentiellement  
à la clientèle commerciale sont de ..... F. 54.120.348.200  
en augmentation de F. 9.350.000.000 environ.

Les ressources de la Banque du chef de ces  
deux chapitres se sont donc accrues d'environ  
F. 10.500.000.000. Comme le Conseil d'Adminis-  
tration l'indique dans son rapport, cette élévation a  
essentiellement sa contrepartie dans l'augmentation  
du Portefeuille-Effets.

Les *Banques et Correspondants* figurent pour.. F. 49.492.001.733  
contre F. 16.806.448.465.

Les *Comptes exigibles après encaissement* sont  
de..... F. 4.574.333.744  
en diminution d'environ un milliard.

Ainsi qu'il a été indiqué plus haut, leur contre-  
partie est à l'actif, dans les *Comptes d'ordre*.

Les *Créditeurs divers* sont de ..... F. 12.359.226.140  
contre F. 16.864.893.609.

Dans ce chapitre sont comptabilisées notam-  
ment les opérations de change et de bourse ainsi  
que celles relatives aux émissions en cours et aux  
services financiers dont la Banque est chargée.

Les *Acceptations à payer* sont de ..... F. 5.688.547.232

Ce chapitre est la contrepartie du compte d'actif  
*Débiteurs par acceptation*.

Les *Dividendes restant à payer* sont de ..... F. 19.390.651

A reporter.... F. 105.342.089.330

Report.... F. 105.342.089.330

Les *Bons et Comptes à échéance fixe* ressortant à. F. 7.191.140.283  
sont en diminution de F. 2.450.000.000 environ.

Les *Comptes d'ordre et Divers* sont passés de  
F. 3.771.264.479 à ..... F. 5.046.982.445  
Le réescompte du portefeuille est comptabilisé  
dans ce chapitre.

Les *Réserves* sont de..... F. 1.431.151.677  
contre F. 1.397.031.496 au bilan précédent.

La réserve légale a été dotée d'un montant de  
F. 33.156.261 sur les résultats de l'exercice 1954.

Les réserves afférentes aux succursales de  
Bruxelles et d'Amsterdam ont été rajustées sur la  
base du cours du florin et du franc belge à la  
clôture de l'exercice. Ce rajustement a été de  
F. 963.920.

Le *Capital social* est sans changement à ..... F. 4.593.000.000

*Report à nouveau* ..... F. 38.229.971

*Profits et Pertes - Exercice 1955* ..... F. 785.529.400

Total du Passif..... F. 124.428.123.106

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Le compte de Profits et Pertes de l'exercice fait apparaître un solde créditeur de :

F. 785.529.400  
en augmentation de ..... F. 122.404.178 sur l'exercice précédent.

Les produits des opérations du département financier se sont élevés à ..... F. 1.192.269.368 y compris les revenus et profits du portefeuille-titres.

Ceux du département bancaire ont atteint .....	F.	2.841.158.692
Ceux des succursales à l'étranger.....	F.	187.852.761
<i>Total du Crédit.....</i>	<i>F.</i>	<i>4.221.280.821</i>

Au débit du compte s'inscrivent les Frais généraux et Charges pour ensemble..... F. 3.435.751.421 dont pour *Impôts et Contributions diverses* F. 1.073.235.997.

soit un bénéfice disponible de ..... F. 785.529.400

dont l'affectation vous est proposée par votre Conseil d'administration.

Nous avons pris connaissance du Rapport du Conseil d'administration. Nous vous confirmons les indications d'ordre comptable qu'il vous apporte.

Nous vous proposons d'approuver le Bilan et le Compte de Profits et Pertes pour l'exercice 1955 ainsi que le projet d'affectation des bénéfices qui vous sont soumis.

Paris, le 21 Mars 1956.

*Les Commissaires aux comptes :*

*Signé :* Carlos MULQUIN  
Philippe SIMON  
Henri LÉON

Commissaires agréés près la  
Cour d'Appel de Paris

## RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES

sur les opérations prévues  
à l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867

MESSIEURS,

En cours d'exercice, il ne nous a pas été donné avis d'opérations spécialement autorisées dans le sens et suivant la procédure prévue par l'article 40 nouveau de la loi du 24 Juillet 1867.

Paris, le 21 Mars 1956.

*Les Commissaires aux comptes :*

*Signé :* Carlos MULQUIN  
Henri LÉON  
Philippe SIMON

Commissaires agréés près la  
Cour d'Appel de Paris



## BILAN GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 1955

### ACTIF

### PASSIF

FRANCE MÉTROPOLITAINE ET ALGÉRIE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER				FRANCE MÉTROPOLITAINE ET ALGÉRIE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER
218.163.515 »	2.601.308.920 »	Caisse, Trésor Public, Banques d'Emission F.	2.819.472.435 »	Comptes de Chèques .....	9.088.241.630 »	5.519.826.984 »
9.630.791.022 »	3.565.324.766 »	Banques et Correspondants .....	13.196.115.788 »	Comptes-Courants .....	54.120.348.200 »	39.869.064.282 »
47.100.532.329 »	21.537.770.347 »	Portefeuille-Effets .....	68.638.302.676 »	Banques et Correspondants .....	19.492.001.733 »	14.390.794.455 »
89.021.060 »	374.084.602 »	Coupons .....	463.105.662 »	Comptes exigibles après encaissement...	4.574.333.744 »	1.711.534.924 »
7.799.761.387 »	5.540.607.841 »	Comptes-Courants .....	13.340.369.228 »	Créditeurs divers .....	12.359.226.140 »	10.735.586.879 »
411.708.204 »	3.678.288.893 »	Avances garanties .....	4.089.997.097 »	Acceptations à payer .....	5.688.547.232 »	2.791.805.023 »
4.433.954.822 »	1.025.050.799 »	Avances et Débiteurs divers .....	5.459.005.621 »	Dividendes restant à payer .....	19.390.651 »	19.390.651 »
2.791.805.023 »	2.896.742.209 »	Débiteurs par acceptations .....	5.688.547.232 »	Bons et Comptes à échéance fixe .....	7.191.140.283 »	210.000.000 »
4.341.350.489 »	1.363.570.747 »	Titres .....	5.704.921.236 »	Comptes d'Ordre et divers .....	5.046.982.445 »	3.549.191.381 »
2.011.558.537 »	2.952.338.525 »	Comptes d'Ordre et divers .....	4.963.897.062 »	Réserves .....	1.431.151.677 »	1.252.058.722 »
26.965.068 »	37.424.001 »	Immeubles et Mobilier .....	64.389.069 »	Capital .....	4.593.000.000 »	4.593.000.000 »
78.855.611.456 »	45.572.511.650 »	F.	124.428.123.106 »	Report à nouveau .....	38.229.971 »	38.229.971 »
				Profits et Pertes, Exercice 1955 .....	785.529.400 »	597.676.639 »
				F.	124.428.123.106 »	85.278.159.911 »
						39.149.963.195 »

### HORS BILAN

Engagements par cautions et avals .....	F.	29.618.811.143 »	25.049.061.235 »	4.569.749.908 »
Effets escomptés circulant sous notre endos .....		48.254.464.040 »	38.111.473.000 »	10.142.991.040 »
Ouvertures de crédits confirmés .....		19.354.174.992 »	14.172.845.000 »	5.181.329.992 »

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES (EXERCICE 1955)

DÉBIT

CRÉDIT

	I				
Impôts et Contributions .....		F.	1.073.235.997 »	Émissions, Placements et Portefeuille-Titres .....	F. 1.192.269.368 »
	II			Escompte, Intérêts, Commissions et Divers .....	2.841.158.692 »
Dépenses de Personnel .....			1.718.558.599 »		
	III			Bénéfice net des Succursales à l'Étranger .....	187.852.761 »
Retraites .....			120.761.712 »		
	IV				
Frais de bureau, dépenses d'entretien, de mobilier et de matériel, amortissement des immeubles .....			363.194.085 »		
	V				
Frais de Voyage, Déplacements, Publicité, Assurances, Timbres et Ports, Télégrammes, etc .....			155.951.028 »		
	VI				
<small>Décision de l'Assemblée Générale du 12 Mai 1955</small>					
Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence.			3.600.000 »		
Indemnité allouée à MM. les Commissaires .....			450.000 »		
			3.435.751.421 »		
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général .....			785.529.400 »		
		F.	4.221.280.821 »		
				F.	4.221.280.821 »

RÉPARTITION conformément à l'article 40 des Statuts

<b>Solde formant le Bénéfice net mentionné au Bilan général</b> .....	F.	785.529.400
5 % à la Réserve légale .....	F.	39.276.470
Intérêt statutaire de 5 % soit :		
F. 250 par action de F. 5.000 nominal .....	F.	229.650.000
laissant un solde disponible de .....	F.	268.926.470
A répartir comme suit :		
<b>au Conseil d'Administration :</b>		
10 % sur F. 477.434.176 .....	soit F.	47.743.417
<b>aux Actionnaires :</b>		
90 % sur F. 477.436.176 ou Dividende complémentaire de :		
F. 467,767 par action de F. 5.000 nominal .....	F.	429.690.759
<b>Soit au total :</b>		
<b>F. 717,767 par action de F. 5.000 nominal,</b>		
Solde à reporter .....	F.	39.168.754
faisant avec le Report des Exercices antérieurs de .....	F.	38.229.971
un Report à nouveau total de .....	F.	77.398.725

## RÉSOLUTIONS

### VOTÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 26 Avril 1956

#### Première Résolution

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu les Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires, approuve les Comptes de l'Exercice 1955, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

Elle fixe, pour cet exercice, à :

F. 600 par action de F. 5.000 nominal le montant net du dividende, après déduction de la taxe proportionnelle.

Le dividende sera payable à partir du 30 Avril prochain.

#### Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale,

Réélit M. Émile OUDOT Administrateur.

#### Troisième Résolution

L'Assemblée Générale confirme les nominations, faites à titre provisoire par le Conseil, dans les conditions de l'article 17 des Statuts, de MM. François ALBERT-BUISSON et Jean REYRE comme Administrateurs.

#### Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale confirme les nominations, faites à titre provisoire par le Conseil, dans les conditions de l'article 27 bis des Statuts, de MM. Henry de BLETTERIE, Henry BURNIER et Joseph MOISE comme Censeurs.

#### Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale,

Nomme MM. Carlos MULQUIN, Henri LÉON et Philippe SIMON, Commissaires pour les exercices 1957, 1958 et 1959, dans les conditions

et avec les attributions déterminées par la loi, avec faculté pour chacun d'eux d'accomplir, seul, sa mission, en cas d'empêchement des autres, pour une cause quelconque ;

et fixe à F. 450.000 l'indemnité annuelle du Collège des Commissaires.

**Sixième Résolution**

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu le Rapport Spécial des Commissaires sur les opérations visées à l'article 40 de la Loi du 24 Juillet 1867, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'est intervenue au cours de l'Exercice 1955.

**SUCCESSALES**  
DE LA  
**BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS**

**SUCCESSALE DE MARSEILLE**

37, Cours Pierre-Puget

**Directeur** . . . . . M. J. RENARD.  
**Sous-Directeurs** . . . . . MM. G. BILLOD, M. LANCRENON.  
**Fondés de Pouvoirs** . . . . . M. R. PARRA.

**SUCCESSALE D'ALGER**

18-24, Avenue Claude-Debussy

**Directeur** . . . . . M. P. JARRY.  
**Fondés de Pouvoirs** . . . . . MM. P. CHEVALLIER, C. GALL.

**SUCCESSALE DE CASABLANCA**

79, Avenue du Général d'Amade

**Directeur** . . . . . M. P. PÉAN.  
**Sous-Directeur** . . . . . M. R. TARDEIL.  
**Fondés de Pouvoirs** . . . . . M. R. FIERQUIN, A. CATEZ, M. MAZEAU.

**SUCCESSALE D'AMSTERDAM**

539, Herengracht

**Comité Consultatif** . . . . . MM. BARON C. J. COLLOT D'ESCURY, J. OLYSLAGER, A. DEKNATEL.  
**Direction** . . . . . *Directeur* : M. F. VAN OYEN.  
*Sous-Directeur* : M. P. MULDER.  
*Fondés de Pouvoirs* : MM. C. H. BOENDERMAKER, C. W. VAN OS.

**SUCCESSALE DE BRUXELLES**

31, Rue des Colonies

**Comité Consultatif** . . . . . MM. J. MOISE, *Président*, BARON H. DE TRAUX DE WARDIN,  
BARON P. G. KRONACKER, M. LE CLERCQ, J. LEMAIGRE,  
J. VAN HOUTTE.  
**Direction** . . . . . *Directeurs* : MM. J. LEPÈRE, M. NAESSENS.  
*Directeurs Adjointes* : MM. R. COLLIGNON, L. VAN DE SOMPELE.  
*Sous-Directeurs* : MM. G. FERRAND, A. FUNCK, M. VERHOEVEN,  
C. COURTIN.  
*Fondés de Pouvoirs* : MM. A. BILQUIN, J. CARELS, L. THIBAUX,  
R. STASSART, L. FRANKEN, R. VANES, J.-B. VAN HAELEN,  
A. VAN RILLAER, A. DRALANS, J. MEUWESE, E. VAN DEN  
BORRE.

**BUREAU D'ANVERS**

23, Rue Arenberg

*Directeur* : M. F. BERTRAND.

**AGENCE DE LÉOPOLDVILLE**

Forescom-Building, Avenue de la Douane

*Directeur* : M. A. DRALANS.

**SUCCESSALE DE GENÈVE**

6, Rue de Hollande

**Comité Consultatif** . . . . . MM. V. GAUTIER, A. LOMBARD, M. D'ESPINE.  
**Direction** . . . . . *Directeur* : M. E. DE RHAM.  
*Sous-Directeurs* : M. A. D'ARBIGNY, R. WURLOD.  
*Fondés de Pouvoirs* : MM. M. BIRRAUX, G. CHALIER, G. GRENIER.

